Université Ahmadou Dieng REPUBLIQUE DE GUINEE

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE MINISTERE DE SCIENTIFIQUE

D TOME DE LOENCE

Travail-Justice-Solidarité

(Bac +4)

Nº 605/UAD/FSTA/GIN/2020

Vu le décret N°088/PRG/SGG/90, portant organisation de l'enseignement supérieur

Vu l'arrêté N°2007/919/ME/MESRS/CAB, portant autorisation de création de l'université AHMADOU DIENG

M/Mme/Mlle:

Né[e] à :

COMOU

Filiation:

LAMAH

CECE EMMANUEL

Nationalité : GUINEENNE

ALEXANDRE et de SIANE CAMARA

A satisfait aux exigences du programme de GENIE INFORMATIQUE

En foi de quoi, le conseil de l'Université lui décerne le grade de

LICENCIE en GENIE INFORMATIQUE

Avec la mention: BIEN

Le Recteur

LE

Dr. Boubacar Koubia DIALLO

WA DOU

Madame DIENG Hadja Ramatoulaye SOW

LA FONDATRICE